

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18098812

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne

Le 13/6/18
Le Greffier,

Greffé

N° d'entreprise : **0451 413 155**

Dénomination

(en entier) : **FROMAGERIE BIOLOGIQUE DE VIELSALM**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DU VIVIER 63 - 6690 VIELSALM**

**Objet de l'acte : GESTION JOURNALIERE ET REELECTION STATUTAIRE DES MANDATS
ADMINISTRATEURS**

A l'unanimité, l'assemblée générale du 7 juin 2018 décide de renouveler le mandat
d'administrateur pour une période échéant en 2024 :

- Monsieur Didier Loicq, demeurant à 1380 Lasne, rue du Mont Cornet, 14
- Monsieur Amaury Loicq, demeurant à 1410 Waterloo, rue de la Station, 42
- Monsieur Thibault Loicq, demeurant à 1380 Lasne, route de Waterloo, 31 bte 1.1

Elle confère pour autant que de besoin, la délégation à la gestion journalière et le pouvoir de représentation
de la société qui lui avaient été conférée antérieurement à titre individuel et la présidence du conseil
d'administration à Monsieur Didier Loicq, demeurant à 1380 Lasne, rue du Mont Cornet, 14.

La société est valablement représentée dans les actes par la signature de deux administrateurs agissant
conjointement ou du président administrateur délégué agissant seul.

Les fonctions d'administrateur et administrateur délégué ne seront pas rémunéré.

DIDIER LOICQ

ADMINISTRATEUR DELEGUE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).